



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 septembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 septembre 2000

**Aménagement des rues du Vieux-Marché, des Trois-Maries et du
Petit-Paradis. Lancement d'un appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200467

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Aménagement des rues du Vieux-Marché, des Trois-Maries et du
Petit-Paradis. Lancement d'un appel d'offres**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Colline Saint-André bénéficie depuis plusieurs années d'un programme de réaménagement de ses voiries qui touche à sa fin.

A ce jour seules 3 rues n'ont pas été traitées. Il s'agit de la rue du Vieux-Marché, de la rue des Trois-Maries et de la rue du Petit-Paradis, qui sont aujourd'hui en très mauvais état. Il est devenu nécessaire de les reprendre rapidement afin que les dégradations ne deviennent pas trop importantes.

Il est donc nécessaire de lancer un appel d'offres pour les travaux correspondants. Ceux-ci devant avoir lieu au 1er trimestre 2001, il sera nécessaire d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2001.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer la consultation,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)